

N° SIRET : 453 380 362 00021 - RM7

déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 07 00783 07 auprès du préfet de région de Rhône-Alpes, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Présentation formation découverte de la vannerie et du tressage en volume V5 - MàJ 04/2023

Nom des formations	module	répartition	durée
Formation initiation, découverte de la vannerie et tressage en volume	Module A	1 semaine	35 h
Approfondissement d'une technique déterminée	Module B	1 semaine	35 h

Module A, Formation initiation, découverte de la vannerie et tressage en volume, 1 semaine :35h

Découverte des techniques du rond sur croisées pour de petits objets et du travail à jour: choix de la matières, tri, trempage, stockage, organisation du travail, prévention et sécurité (24 h).

Présentation et découverte d'autres points de travail et d'autres types de tressage permettant de réaliser des volumes non utilitaires en vannerie d'osier (11h)

Objectifs Module A :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de produire, de façon accompagnée, un petit objet rond basique sur croisée, de nommer les différentes phases de fabrication d'un objet à jour basique et de nommer des points de tressage.

Module B accessible après avoir réalisé le module A : approfondissement d'une technique déterminée, 1 semaine : 35 h - Apprentissage d'une technique découverte lors du module A sur objet et en volume non utilitaire au choix : travail à jour, travail de la torche, travail en plein, travail sur des modules à assembler, travail sur des échantillons. (le module B peut être reconduit plusieurs fois avec une technique différentes à chaque fois)

Objectifs Module B : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser un petit objet utilitaire ou de réaliser un volume dans la technique étudiée.



atelierarchelle

06.75.62.53.00.

atelierarchelle07@gmail.com

www.atelierarchelle.fr

Niveau d'entrée : aucun

Pré requis : bonne aptitude physique

Public visé – débouchés : toute personne souhaitant découvrir la vannerie et la matière osier (et rotin en option) notamment designer, artiste qu'il soit Salarié actif, professionnel non salarié, demandeur d'emploi, personne en situation de handicap (merci de me contacter), ou tout autre personne ayant un projet intégrant de la vannerie

Pas d'équivalence ou de passerelle

Suite de parcours : autres formations de vannerie complémentaires, celle-ci étant basée sur la découverte ou pour le module B de l'approfondissement d'une technique

Accessibilité : me contacter pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Encadrement : Le stagiaire sera suivi pendant son stage par Melle Rouillon Emilie, Artisan vannière diplômée de l'Ecole Nationale d'Osiériculture et de Vannerie, référente pédagogique, administrative et handicap.

Modalité de sélection : questionnaire et entretien individuel permettant un diagnostic préalable pour les modules A et B : Entrée permanente chaque mois, de septembre à juin en fonction des places encore disponibles au moment de la validation de votre dossier (par l'organisme financeur le cas échéant). 1 à 6 stagiaire(s)

possibilité de réaliser :

- le module A seul
- le module A+B

Les conditions tarifaires par personne sont les suivantes :

Pas de frais de dossier

Coût pédagogique :

Module A : sans prise en charge 450 euros, avec prise en charge 595 euros

Module A+B : sans prise en charge 900 euros, avec prise en charge 1190 euros

Module B complémentaire : sans prise en charge 450 euros, avec prise en charge 595 euros

Un devis est établi et est proposé au candidat, ainsi qu'un programme et un calendrier de formation

Il est souhaitable d'avoir avant votre entrée en formation de l'osier en quantité suffisante pour pouvoir travailler tout de suite après. On peut considérer qu'un stagiaire en cours de formation utilisera environ 1 kg d'osier par jour en moyenne. Cela permet d'estimer le poids d'osier nécessaire en fonction du temps que vous allez consacrer à la pratique de la vannerie suite à votre formation.

Les tailles nécessaires sont en fonction de la taille des objets sur lesquels vous voulez travailler à partir du 100 cm pour de petit objet au 200 cm pour de grands objets, en blanc (pour une mise en œuvre plus facile et plus rapide) et/ou en brut en

plus si vous le souhaitez.

06.75.62.53.00.

atelierarchelle07@gmail.com



atelierarchelle

www.atelierarchelle.fr

Moyens techniques et pédagogiques d'encadrement

Les modalités pédagogiques

- le travail en atelier
- l'alternance de séquence théorique avec des séquences (plus nombreuses) pratiques
- la remise des premières fiches techniques
- des exercices techniques progressifs
- le doublement des consignes : visuelles, orales, écrites,...
- La répétition des gestes (positionnement des mains et des doigts, force à exercer, pression, relâchement, ...) et le travail en série propre à l'apprentissage de la vannerie
- la mise à disposition de livres et documents techniques de vannerie
- l'échange verbale et l'interaction avec d'autres stagiaires le cas échéant
- l'analyse de vanneries déjà réalisées
- la prise de note régulière est facilitée et incitée.

Un soin particulier est apporté à la façon de communiquer en fonction du type d'apprenant tant au niveau de sa personnalité que de ses capacités plus ou moins prononcées à la compréhension orales, écrites, visuelles,...

Les modalités pédagogiques sont portées à la connaissance du stagiaire lors de l'entretien oral et sur son programme de formation.

Les éléments matériels

- atelier de 80 m2 de plain-pied
- Moyen matériel spécifique à la vannerie : bancs, sellettes, petits outillages (bates, poinçons, sécateurs,), osiers, bacs de trempage, moules, lattes de bois, bois tourné, banc à éclisses, établi, ...

L'encadrement

La formation est assurée par Mme Rouillon Emilie, artisan vannière depuis 2009, diplômée de l'Ecole Nationale de Vannerie, , référente pédagogique, administrative et handicap.

La convention est remise au stagiaire, ainsi que le programme pédagogique, et le devis correspondant.

Un règlement intérieur est fourni au stagiaire rappelant les règles de bonne conduite, il doit être accepté et signé.

Les modalités d'évaluation

Des contrôles des acquis réguliers sont réalisés durant la formation :

- de façon orale en interrogeant le stagiaire sur les choix qu'il doit faire pour la mise en œuvre de la vannerie demandée (choix des osiers, choix des techniques à mettre en œuvre, posture de travail, ...)
- de façon pratique grâce à la mise en œuvre répétitive des techniques et des points de travail appris, transposables sur d'autres formes - rond, rectangulaire, ovale.... et la vérification de la bonne exécution des points de travail demandés.

Ces contrôles permettent de vérifier de façon personnalisée les capacités et l'évolution du stagiaire, et de corriger les erreurs ou difficultés rencontrées le cas échéant assurant ainsi une progression continue.

A l'issue de la formation une attestation individuelle de formation est délivrée.